La maison médicale accueillera deux dentistes en avril - Montfarville

jeudi 21 juin 2012



Ouverte depuis le 1 er mai, la maison médicale offre les services de deux généralistes, d'un kinésithérapeute, d'un podologue et de trois infirmières. En avril 2013, deux dentistes viendront grossir l'effectif médical.

Une volonté municipale. Pour les élus, il a fallu s'investir pour ériger un tel cabinet médical. « **C'est en 2009 que nous avons rencontré les professionnels de santé qui nous ont demandés s'il était possible de mettre des locaux adaptés à leur disposition,** explique le maire Paul Cauhapé. **Nous avons alors engagé les procédures nécessaires. Malgré les diverses démarches et réunions pour la mise en place d'un pôle de santé ambulatoire dans le canton, rien n'a abouti. Nous avons décidé seuls d'ériger cette maison médicale.** »

Un cabinet adapté. Avec 265 m² de surface au sol, le cabinet médical est désormais un outil de travail de qualité. « **Ce cabinet, fourni aux professionnels sous forme de location, est adapté aux handicapés et bénéficie d'une salle de soins permettant de traiter certains cas, évitant ainsi des transports aux urgences des hôpitaux,** explique le maire. **Nous allons aussi créer un logement pour accueillir les internes qui travailleront avec les généralistes.** » Malgré le manque de subventions, la municipalité a fait aboutir le projet. « **Le coût de ce cabinet médical s'élève à 893 418 €, subventionné à hauteur de 70 000 € par une aide directe de l'Élysée »,** insiste le maire.

Deux chirurgiens dentistes. Au vu de la notoriété de ce nouveau cabinet médical, la municipalité a été contactée par deux chirurgiens-dentistes désirant s'y installer. « **Nous prévoyons donc une extension du cabinet avec l'ajout de deux cabinets de 25 m² et d'une salle d'attente. Le coût des travaux, qui doivent débuter en novembre, est estimé à 150 000 € HT. La mise à disposition des locaux est prévue pour avril 2013.** » Différentes demandes d'aides financières seront effectuées par la municipalité. « **Peu importe le résultat de nos demandes de subventions, l'extension de la maison médicale sera réalisée et les deux dentistes pourront s'installer. Ce pôle médical sera alors un centre de soins de qualité pour les habitants de la commune et des environs** », conclut le maire.